Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/899

27.4.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/899 DE LA COMMISSION

du 24 avril 2026

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2020/579 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 27 avril 2020, la Commission, par son règlement d'exécution (UE) 2020/579 ([2]), a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0021020-0000, à la société HYPRED SAS pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «HYPRED's octanoic acid based products». L'annexe dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 5 septembre 2022, conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), la société HYPRED SAS a soumis une notification à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence») en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products», au sens du titre 1 de l'annexe dudit règlement. La notification a été enregistrée dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous le numéro de dossier BC-SL079611-22. Les modifications notifiées qu'il est proposé d'apporter à cette autorisation concernent l'ajout de noms commerciaux, la modification des informations administratives concernant les sites de fabrication et l'ajout de sites de fabrication.

(3) Le 29 septembre 2022, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, un avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «HYPRED's octanoic acid based products», ainsi qu'un résumé révisé des caractéristiques du produit biocide. Dans cet avis, l'Agence conclut que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, sections 1 et 2, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'une fois les modifications appliquées, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seront toujours remplies.

(4) Le 13 octobre 2022, l'Agence a transmis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, un résumé révisé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides dénommée «HYPRED's octanoic acid based products» dans toutes les langues officielles de l'Union, incluant les modifications administratives demandées.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.
([2]) Règlement d'exécution (UE) 2020/579 de la Commission du 27 avril 2020 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products» (JO L 133 du 28.4.2020, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2020/579/oj).
([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).
([4]) Avis de l'ECHA nº UAD-C-1613322-44-00/F du 29 septembre 2022 sur les modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products», https://echa.europa.eu/opinions-on-applications-for-union-authorisation.

(5) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products» afin d'introduire les modifications administratives demandées par HYPRED SAS.

(6) À l'exception des modifications administratives proposées, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit biocide pour la famille de produits biocides «HYPRED's octanoic acid based products», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2020/579, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit biocide qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2020/579 dans son intégralité. En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour générer le résumé des caractéristiques du produit biocide dans le registre, le résumé des caractéristiques du produit biocide figurant à ladite annexe devrait également inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2020/579 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2020/579 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2026.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

HYPRED's octanoic acid based products

Type(s) de produit

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro d'autorisation EU-0021020-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0021020-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	HYPRED's octanoic acid based products

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD FR
Numéro de l'autorisation	EU-0021020-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0021020-0000	
Date de l'autorisation	18 mai 2020	
Date d'expiration de l'autorisation	30 avril 2030	

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	HYPRED SAS
Adresse du fabricant	55 Boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
Emplacement des sites de fabrication	HYPRED SAS site 1 HYPRED SAS - 55 Boulevard Jules Verger - BP 10180 35803 DINARD France HYPRED SAS site 2 KERSIA POLSKA Sp.z.o.o,. Niepruszewo, ul. Kasztanowa 4 64320 buk Pologne HYPRED SAS site 3 KERSIA IBERICA S.L Pol. Miguel Eguía C/Zarapuz s/n 31200 ESTELLA (NAVARRA) Espagne

	HYPRED SAS site 4 KERSIA DEUTSCHLAND GmbH Marie-Curie-Straße 23 53332 Bornheim – Sechtem Allemagne HYPRED SAS site 5 KERSIA ITALIA s.r.l. Strada Montodine-Gombito Loc. Cà Nova 26010 Ripalta Arpina CR Italie HYPRED SAS site 6 HYPRED SAS (KERSIA Group) - Zone Industrielle Le Roineau 72500 Vaas France HYPRED SAS site 7 KERSIA AUSTRIA GmbH - PFONGAUERSTRAßE 17 5202 Neumarkt am Wallersee" Autriche HYPRED SAS site 8 KERSIA DEUTSCHLAND GmbH - OBERBRÜHLSTRAßE 16-18 87700 Memmingen Allemagne HYPRED SAS site 9 Kilco Holdings Ltd (KERSIA Group) - Broomhouses 2 Industrial Estate Old Glasgow Road DG11 2SD LOCKERBIE Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord HYPRED SAS site 10 Kilco (International) Ltd (KERSIA Group) - 1A Trench Road Mallusk Newtownabbey BT36 4TY CO ANTRIM Irlande HYPRED SAS site 11 Medentech Ltd (KERSIA Group) - Clonard Road Y35Y7WY WEXFORD Irlande HYPRED SAS site 12 SOPURA (KERSIA Group) - Parc Paysager de Tyberchamps 14 7180 SENEFFE Belgique HYPRED SAS site 13 SOPURA Quimica (KERSIA Group) - Pol. Ind. "La Canaleta" Avinguda Júpiter n° 7 25300 TARREGA (LLEIDA) Espagne HYPRED SAS site 14 Holchem Laboratories Ltd (KERSIA Group) - Gateway House, Pilsworth Road, Pilsworth Industrial Estate BL9 8RD Bury Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord HYPRED SAS site 15 Bio Armor Développement (KERSIA Group) - Zone industrielle de la Gare 22940 PLAINTEL France

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Acide octanoïque
Nom du fabricant	Emery Oleochemicals (M)
Adresse du fabricant	Sdn Bhd (63112-D), Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan 42500 Telok Panglima Garang, Selangor Malaisie
Emplacement des sites de fabrication	Emery Oleochemicals (M) site 1 Sdn Bhd (63112-D), Lot 4, Jalan Perak, Kawasan Perusahaan 42500 Telok Panglima Garang, Selangor Malaisie

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	3 - 10 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	0 - 21 % (p/p)
Acide L-(+) lactique		Substance non active	79-33-4	201-196-2	0 - 17,6 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	2,25 - 6 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	0 - 15 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	3 - 3 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	21 - 21 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	2,25 - 2,25 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	5 - 5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu le respect de la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Use #1.1 - Circulation en industrie laitière

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Nettoyage - désinfection des circuits en industrie laitière
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système fermé : Circulation Description détaillée: Nettoyage en place, circulation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Utiliser une solution de produit à 1 % pour l'activité bactéricide et une solution à 1,5 % pour l'activité levuricide Nombre et fréquence des applications: 1 à 3 cycles par jour et 208 à 360 jours par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon 5 L en PEHD opaque Bidon 10 L en PEHD opaque Bidon 22 L en PEHD opaque Fût 60 L en PEHD opaque Fût 120 L en PEHD opaque Fût 220 L en PEHD opaque Container 640 L en PEHD opaque Container 1000 L en PEHD opaque

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Rincez les circuits avec de l'eau potable avant la désinfection.

Appliquez le produit par circulation.

Concentration du produit et temps de contact :

— 1 % bactéricide en 5 minutes

— 1,5 % levuricide en 15 minutes

Température : 40 - 85 °C

Rinçage final à l'eau potable.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Use# 1.2 - Circulation en exploitations agricoles

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Nettoyage - désinfection des équipements de traite et des robots de traite en exploitations agricoles
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système fermé : Circulation Description détaillée: Circulation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Utiliser une solution de produit à 0,8 % pour l'activité bactéricide et une solution à 1,5 % pour l'activité levuricide. Nombre et fréquence des applications: L'installation de lait est nettoyée et désinfectée deux fois par jour et le réservoir à lait est nettoyé et désinfecté une fois tous les trois jours.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon 5 L en PEHD opaque Bidon 10 L en PEHD opaque Bidon 22 L en PEHD opaque Fût 60 L en PEHD opaque Fût 120 L en PEHD opaque Fût 220 L en PEHD opaque Container 640 L en PEHD opaque Container 1000 L en PEHD opaque

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Machines avec ou sans programmateur.

1) Après la traite, rincer l'équipement à l'eau potable chaude.

2) Appliquer la solution par circulation à une température initiale recommandée de 60 °C minimum pour atteindre une température finale de 40 à 45 °C.

Concentration du produit et temps de contact :

0,8 % bactéricide en 10 minutes

1,5 % levuricide en 15 minutes

Ne pas utiliser à une température supérieure à 75 °C.

3) Rincer à l'eau froide potable.

Utiliser le produit deux fois par jour ou une fois par jour en cas d'alternance avec un autre produit.

En cas d'alternance, utiliser un nettoyant-désinfectant ou un nettoyant 1 à 4 fois par semaine en fonction de la température du système.

Contacter votre fournisseur pour choisir un produit alternatif et connaitre sa fréquence d'utilisation.

Ne jamais mélanger [nom du produit autorisé] avec un produit alcalin ou alcalin chloré.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les instructions spécifiques d'emploi.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des lunettes de protection durant la phase de manipulation des produits (le matériau de protection sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit).

— S'assurer de la bonne ventilation de la pièce durant l'application.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

PREMIERS SECOURS

— EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement en appliquant un jet doux d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Se reporter aux Fiches de données de sécurité à la disposition des utilisateurs professionnels. Elles contiennent un numéro de téléphone d'urgence

Si besoin d'un avis médical, garder l'emballage ou l'étiquette sous la main et appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne JAMAIS administrer de liquides ou solides par voie orale à une personne inconsciente ou diminuée ; placer la personne sur son côté gauche avec la tête baissée et les genoux fléchis.

NE JAMAIS LAISSER LA VICTIME SANS SURVEILLANCE !

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas déverser le produit directement dans les égouts ou l'environnement.

Éliminer le produit et son conditionnement conformément aux règlements locaux et nationaux.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 2 ans en PEHD

Conditions de stockage : conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver l'emballage fermé. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

La revendication relative au nettoyage n'a pas été évaluée car elle est hors du champ du règlement sur les produits biocides (BPR).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	HYPRACID ONE	Marché: UE
	DEPTACID BD	Marché: UE
	prevides®MS	Marché: UE
	DEPTACID OCTACIP	Marché: UE
	OCTACID ONE	Marché: UE
	OCTA-ONE	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0021020-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	3 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	21 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	2,25 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	5 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 2

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	10 - 10 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	14 - 14 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	4,5 - 4,5 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	15 - 15 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

	P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu le respect de la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Use#2.1 - Circulation

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des circuits dans les brasseries, les industries laitières et de la boisson
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système fermé : Circulation Description détaillée: Nettoyage en place, circulation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Utiliser une solution de produit à 0.4 % pour l'activité bactéricide et une solution à 0.6 % pour l'activité levuricide Nombre et fréquence des applications: 1 à 3 cycles par jour et 208 à 360 jours par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon 5 L en PEHD opaque Bidon 10 L en PEHD opaque Bidon 22 L en PEHD opaque Fût 60 L en PEHD opaque Fût 120 L en PEHD opaque Fût 220 L en PEHD opaque Container 640 L en PEHD opaque Container 1000 L en PEHD opaque

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Avant l'application du produit, nettoyer avec un détergent et rincer à l'eau potable.

Appliquez le produit par circulation.

Concentration du produit et temps de contact :

— 0,4 % bactéricide en 5 minutes

— 0,6 % levuricide en 15 minutes

Température : 20 - 85 °C

Rinçage final à l'eau potable.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des lunettes de protection durant la phase de manipulation des produits (le matériau de protection sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit).

— S'assurer de la bonne ventilation de la pièce durant l'application.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

PREMIERS SECOURS

— EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement en appliquant un jet doux d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Se reporter aux Fiches de données de sécurité à la disposition des utilisateurs professionnels. Elles contiennent un numéro de téléphone d'urgence

Si besoin d'un avis médical, garder l'emballage ou l'étiquette sous la main et appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne JAMAIS administrer de liquides ou solides par voie orale à une personne inconsciente ou diminuée ; placer la personne sur son côté gauche avec la tête baissée et les genoux fléchis.

NE JAMAIS LAISSER LA VICTIME SANS SURVEILLANCE !

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas déverser le produit directement dans les égouts ou l'environnement.

Éliminer le produit et son conditionnement conformément aux règlements locaux et nationaux.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 2 ans en PEHD

Conditions de stockage : conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver l'emballage fermé. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		DEPTACID CCB	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0021020-0002 1-2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	10 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	14 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	4,5 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	15 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 3

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	10 - 10 % (p/p)
Acide L-(+) lactique		Substance non active	79-33-4	201-196-2	17,6 - 17,6 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	6 - 6 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu le respect de la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Use#3.1 - Circulation

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfection des circuits dans les brasseries, les industries laitières et de la boisson
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système fermé : Circulation Description détaillée: Nettoyage en place, circulation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Utiliser une solution de produit à 0,4 % Nombre et fréquence des applications: 1 à 3 cycles par jour et 208 à 360 jours par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon 5 L en PEHD opaque Bidon 10 L en PEHD opaque Bidon 22 L en PEHD opaque Fût 60 L en PEHD opaque Fût 120 L en PEHD opaque Fût 220 L en PEHD opaque Container 640 L en PEHD opaque Container 1000 L en PEHD opaque

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Avant l'application du produit, nettoyer avec un détergent et rincer à l'eau potable.

Appliquez le produit par circulation.

Concentration du produit : 0,4 %

Temps de contact :

— 5 minutes pour l'activité bactéricide

— 15 minutes pour l'activité levuricide

Température : 20 - 85 °C

Rinçage final à l'eau potable.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des lunettes de protection durant la phase de manipulation des produits (le matériau de protection sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit).

— S'assurer de la bonne ventilation de la pièce durant l'application.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

PREMIERS SECOURS

— EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement en appliquant un jet doux d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Se reporter aux Fiches de données de sécurité à la disposition des utilisateurs professionnels. Elles contiennent un numéro de téléphone d'urgence

Si besoin d'un avis médical, garder l'emballage ou l'étiquette sous la main et appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne JAMAIS administrer de liquides ou solides par voie orale à une personne inconsciente ou diminuée ; placer la personne sur son côté gauche avec la tête baissée et les genoux fléchis.

NE JAMAIS LAISSER LA VICTIME SANS SURVEILLANCE !

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas déverser le produit directement dans les égouts ou l'environnement.

Éliminer le produit et son conditionnement conformément aux règlements locaux et nationaux.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 2 ans en PEHD

Conditions de stockage : conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver l'emballage fermé. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	DEPTACID CB	Marché: UE
	DEPTIL CB	Marché: UE
	SOPURSAN CB	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0021020-0003 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	10 % (p/p)
Acide L-(+) lactique		Substance non active	79-33-4	201-196-2	17,6 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	6 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta SPC 4

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	3 - 3 % (p/p)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	21 - 21 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	3 - 3 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	5 - 5 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	SL Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P280: Porter des vêtements de protection. P280: Porter un équipement de protection des yeux. P280: Porter un équipement de protection du visage. P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. P501: Éliminer le contenu le respect de la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Use # 4.1 – Circulation pour membranes séparatives

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfectant ou nettoyant-désinfectant pour les membranes utilisées en osmose inverse et nanofiltration dans l'industrie laitière et l'industrie de la boisson.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système fermé : Circulation Description détaillée: Circulation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Utiliser une solution de produit à 0,75 % si un nettoyage est effectué avant la désinfection. Utiliser une solution de produit à 1% si aucun nettoyage n'est effectué avant la désinfection. Nombre et fréquence des applications: 1 à 3 cycles par jour et 104 à 312 jours par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon 5 L en PEHD opaque Bidon 10 L en PEHD opaque Bidon 22 L en PEHD opaque Fût 60 L en PEHD opaque Fût 120 L en PEHD opaque Fût 220 L en PEHD opaque Container 640 L en PEHD opaque Container 1000 L en PEHD opaque

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi.

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Rincer les membranes à l'eau potable ou nettoyer et rincer à l'eau potable avant la désinfection.

Appliquer le produit par circulation

Concentration du produit après rinçage à l'eau : 1 %

Concentration du produit avec un nettoyage préalable : 0,75 %

Temps de contact :

— 5 minutes pour l'activité bactéricide

— 15 minutes pour l'activité levuricide

Température : 40 – 85 °C

Rinçage final à l'eau potable.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des lunettes de protection durant la phase de manipulation des produits (le matériau de protection sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit).

— S'assurer de la bonne ventilation de la pièce durant l'application.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

PREMIERS SECOURS

— EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— SI DANS LES YEUX : Rincer immédiatement en appliquant un jet doux d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grand ouverts. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Se reporter aux Fiches de données de sécurité à la disposition des utilisateurs professionnels. Elles contiennent un numéro de téléphone d'urgence

Si besoin d'un avis médical, garder l'emballage ou l'étiquette sous la main et appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne JAMAIS administrer de liquides ou solides par voie orale à une personne inconsciente ou diminuée ; placer la personne sur son côté gauche avec la tête baissée et les genoux fléchis.

NE JAMAIS LAISSER LA VICTIME SANS SURVEILLANCE !

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Ne pas déverser le produit directement dans les égouts ou l'environnement.

Éliminer le produit et son conditionnement conformément aux règlements locaux et nationaux.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 2 ans en PEHD

Conditions de stockage : conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver l'emballage fermé. Ne pas conserver à une température supérieure à 40 °C.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

La revendication relative au nettoyage n'a pas été évaluée car elle est hors du champ du règlement sur les produits biocides (BPR).

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	DEPTACID WCM	Marché: UE
	SOPURCLEAN NF WCM	Marché: UE
	Osmotask AS	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0021020-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide octanoïque		Substance active	124-07-2	204-677-5	3 % (p/p)
Acide méthanosulfonique		Substance non active	75-75-2	200-898-6	21 % (p/p)
N,N-diméthyl-1-décanamine, N-oxyde		Substance non active	2605-79-0	220-020-5	3 % (p/p)
Alcool éthoxylé	Alcool éthoxylé	Substance non active	31726-34-8	500-077-5	5 % (p/p)